

**Elaboration du DOCUMENT d'OBJECTIFS (DOCOB)  
sur le site Natura 2000 "Les UsseS"**

**TESELA**

Jean-Philippe QUITTARD  
  
6 clos des lauriers  
73100 BRISON Saint Innocent  
[jpquittard@tesela.fr](mailto:jpquittard@tesela.fr)  
09 81 95 85 68

**AGRESTIS**

Eco-développement  
  
410, route de Thônes  
74210 FAVERGES  
[agrestis@agrestis.fr](mailto:agrestis@agrestis.fr)  
04 50 05 10 31

**SMECRU**

Syndicat Mixte d'études du  
Contrat de Rivières des UsseS  
19 rue du Grand Pont  
74270 FRANGY  
[smecru@gmail.com](mailto:smecru@gmail.com)  
04 50 01 46 99  
[www.rivieres-usseS.com](http://www.rivieres-usseS.com)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COPIL  
LANCEMENT DE L'ETUDE  
A FRANGY, LE 14 JUN 2011 A 9H30**

**PRESENCES - 23 PERSONNES** (par ordre de signature de la feuille de présence) :

**SMECRU** : Alain POYRAULT, Président du SMECRU et du COPIL N2000 ; Perrine CHAUVIN BROUST, Chargée de mission ; Cédric BEJOT, technicien

**DDT 74** : Amédée FAVRE, Chargé de mission N2000

**ASTERS** : Bernard BAL

**Fédération des chasseurs 74** : Guillaume COURSAT

**Mairie CHILLY** : Emmanuel GEORGES

**Mairie de BASSY** : Christian LIME

**CC Pays de Seyssel** : Fabrice GALLOTTA, service assainissement

**CPIE Bugey Genevois** : Agnès DECOTTIGNIES ; Damien MORETTI

**Mairie de VANZY** : Roger VIONNET, Maire

**PIOTIPE** : Georges GARCIA

**Association RANA** : Etienne GIRAUDOT

**Chambre d'Agriculture de Haute-Savoie** : Emilie GUYARD ; Isabelle PELLIGRINI, Agricultrice

**Société Anancy Béton Carrières** : Guillaume MICHALLET ; Pierre-Jean PERRET

**FRAPNA 74** : Fabien PERRIOLAT ; Alexandre SORNAY

**Mairie de DESINGY** : Christian BOVET, Maire, Vice-président du COPIL Natura 2000

**Bureau d'études AGRESTIS** : Frédéric AUBRY

**Bureau d'études TESELA** : Jean-Philippe QUITTARD

**EXCUSES :**

**Sous Préfecture de St Julien en Genevois** : Monsieur le Sous-Préfet ; **AERMC** : Cécile MARQUESTE ; **REGION RHÔNE ALPES** : Hélène DENIS BISIAUX ; **CG74** : Danielle TEYSSONNEYRE ; **ONEMA** : Claude DEBRUILLE ; **DREAL** : Claire RATOUIS ; **APOLLON74** : Luc Mery ; **CC Pays de la Filère** : Romaric ANDRE, Responsable des services techniques ; **Mairie de SEYSSEL** : Gilles PILLOUX, Maire.

## INTRODUCTION PAR LE SMECRU

Monsieur POYRAULT et Madame CHAUVIN BROUST souhaitent la bienvenue à tous et présentent l'ordre du jour de la réunion.

## PRESENTATION DU GROUPEMENT DE STRUCTURES RETENU POUR L'ELABORATION DU DOCOB

**TESELA**, auto-entreprise fondée par Jean-Philippe QUITTARD, naturaliste indépendant, botaniste et phytosociologue de formation, également enseignant en botanique générale à l'Université de Genève durant les mois d'hiver. A réalisé un document d'objectifs pour un site situé en Vanoise en 1999/2000.

**AGRESTIS**, société créée en 1996. Compétences en termes d'approche transversale de projets, aménagement du territoire au travers des documents d'urbanisme notamment. A déjà abordé la problématique espèces invasives.

**Tour de table des personnes présentes.**

## PRESENTATION DE L'ETUDE PAR LE GROUPEMENT (VOIR DIAPORAMA)

Présentation du contexte de la mission, de ses objectifs, de la répartition des tâches entre les deux structures du groupement, détail des éléments de la phase 1.

## REMARQUES - QUESTIONS / REPONSES DURANT ET APRES L'INTERVENTION

### ✓ Réalisation de l'état initial du site (Voir diaporama joint)

Sur l'aspect naturaliste, **TESELA** assume la totalité des inventaires.

La **FRAPNA** demande s'il est envisagé de sous-traiter une partie du travail.

La réponse donnée par **TESELA** est non en première approche. L'idée est de produire d'abord des données puis de solliciter les personnes intéressées par la suite ; échanger entre partenaires. Si une expertise plus pointue est requise une sous-traitance pourra alors être envisagée.

La **FRAPNA** demande s'il est possible de connaître à l'avance les dates de prospection prévues.

Le **SMECRU** indique que le site internet sera utilisé pour mettre à disposition le planning des prospections de terrain afin que les personnes intéressées puissent se mobiliser.

L'association **RANA** indique une zone d'intérêt potentiel hors périmètre, ancienne carrière sur les cotaux secs des Vorziers, ainsi qu'une zone humide où une donnée de *Liparis loeselii* existe. Elle précise également que beaucoup de données sur le site sont détenues par la LPO 74.

Le **SMECRU** dit que l'intérêt de ces zones sera étudié. Cependant, il s'agit de conserver la cohérence du périmètre proposé, reposant aujourd'hui sur le caractère humide des zones intégrées dans le périmètre d'étude.

Le **SMECRU** souligne que la collecte et la mise à jour des données de terrain est importante, les études réalisées auparavant commençant à dater un peu. Malgré l'important développement de la renouée, le site semble plus riche qu'il n'en a l'air. La pré-typologie habitats réalisée par le Conservatoire Botanique National Alpin en témoigne.

### ✓ Organisation de la mission

**TESELA** indique la possibilité d'organiser des groupes de travail thématiques selon les besoins qui apparaîtront.

La **FRAPNA** rappelle qu'il faudra reprendre la hiérarchisation des enjeux après les compléments d'inventaires du printemps 2012.

**TESELA** évoque la possibilité d'un 3<sup>ème</sup> COPIIL mi 2012, ayant pour objectif la validation de la proposition de hiérarchisation actualisée, et la validation des orientations et préconisations.

✓ **Quelle concertation est prévue auprès des usagers, propriétaires et exploitants agricoles ?**

Le **SMECRU** indique qu'il est prévu une concertation approfondie des propriétaires, fermiers et usagers des espaces compris dans les périmètres N2000 et d'étude. Cette concertation, réalisée dans le cadre d'un projet EAUsOn Agir en partenariat avec la FRAPNA et le CPIE BG, permettra de compléter la concertation prévue également dans l'étude. L'objectif est d'impliquer les futurs destinataires de contrats N2000 dans l'élaboration de ceux-ci, afin de bien prendre en compte les usages et les projets, et que l'intérêt collectif de la préservation des espèces et milieux remarquables soit bien compris.

Plusieurs réunions d'information sont prévues en octobre 2011 lors de la phase d'inventaire ; puis en janvier pour une co-construction des orientations et actions.

La **FRAPNA** évoque l'importance de ce volet concertation. Une approche pédagogique permet à tous (agriculteurs, élus...) de comprendre et de s'approprier le projet.

Le **SMECRU** rappelle la neutralité souhaitée dans l'approche : il s'agit de recenser les enjeux, les usages et les attentes ; le SMECRU, FRAPNA et CPIE s'engagent à ne pas prendre position.

La **Chambre d'Agriculture** souligne l'importance de l'implication des acteurs de terrain, notamment exploitants agricoles. Elle souligne que sur d'autres territoires, les agriculteurs ayant été impliqués trop tard, n'ont pas compris les enjeux et ont perçu la démarche comme trop imposée et contraignante. La Chambre d'Agriculture souhaite donc être associée à la préparation des réunions de concertation, éventuellement en co-organisant une réunion « agriculteurs et exploitants ».

✓ **Discussions autour de la délimitation du périmètre d'étude**

Le **SMECRU** présente les motivations menant à proposer un périmètre d'étude plus large que celui de la Zone Spéciale de Conservation *sensu stricto*. Les notions de cohérence par rapport à la prise en compte des deux rives de la rivière et de portions de ZNIEFF liées aux zones humides sont avancées.

La **mairie de DESINGY** indique que peu de d'espaces agricoles sont concernés par le périmètre d'étude. Il souligne que, si le périmètre N2000 ne concerne aujourd'hui qu'une rive, c'est en raison d'inquiétudes de « mise sous cloche » du territoire, notamment vis à vis des usages agricoles.

Le **CPIE** rappelle que la gestion de l'eau dépasse la notion de territoire. L'incidence des pratiques agricoles peut être indirecte, à distance.

**TESELA** et **AGRESTIS** soulignent que le périmètre est susceptible d'évoluer durant l'élaboration du DOCOB. Rien n'est figé, tout est question de cohérence entre les différents objectifs de conservation.

La **DDT** rappelle, par rapport à l'éventuelle crainte de "mise sous cloche", que la seule contrainte résultant du zonage Natura 2000 est la nécessité, pour certains aménagements ou certaines manifestations aujourd'hui déjà soumis à autorisation, d'une étude d'évaluation d'incidences N2000.

**TESELA** ajoute que la liste des aménagements / manifestations soumis à évaluation d'incidences est disponible sur le site internet de la DDT 73.

L'association **RANA** considère le zonage peu ambitieux et déconnecté des écosystèmes alentours (affluents notamment). Qu'en est-il de la prise en compte des effets à distance (bassin versant) hors périmètre d'étude ?

**AGRESTIS** répond que ces effets seront traités dans la démarche de contrat de rivière.

Le **SMECRU** ajoute que le site Natura 2000 se verra être une vitrine de ce qu'il est possible de réaliser en termes de gestion durable du cours d'eau. Le DOCOB décline des actions de gestion

courante de terrains qui pourront servir de base à l'élaboration et le développement des actions du contrat de rivière, par exemple sur le thème espèces invasives.

La **DDT** ajoute que l'aire d'étude est déjà trois fois supérieure à celle de la ZSC de départ. Les sites trop grands sont difficiles à mettre en œuvre (adhésion des communes et propriétaires). Il faut déjà essayer de bien faire les choses dans ce périmètre déjà assez conséquent.

✓ **Articulation des différentes et nombreuses études en cours**

La **FRAPNA** demande s'il est prévu d'organiser une réunion de synchronisation entre les différents prestataires des études en cours sur le BV des Usse (Volumes prélevables, piscicole habitats, géomorphologie, DOCOB).

Le **SMECRU** confirme que la coordination des études en cours est indispensable pour assurer le transfert de données, éviter les doublons, préparer les études suivantes. C'est là le cœur du travail de chargée de missions. En effet, le DOCOB devra prendre en compte les Espaces de Liberté définis par l'étude Géomorphologie, se coordonner avec l'étude piscicole habitats pour les pêches prévues cet été, prendre en compte les calculs de débits de l'étude volumes prélevables... Cependant, une réunion n'est pas forcément la meilleure modalité d'échange. Les prestataires des 3 études en cours ont déjà été convoqués à une réunion de coordination, alors que le DOCOB arrive plus tard et nécessite des données qui seront produites à des moments différents. Le SMECRU assurera donc cette coordination, par transfert de données, synchronisation des investigations de terrain, etc.

D'autre part, nombreuses personnes participent aux COPILs de ces études, ils participeront donc à la mise en cohérence de ces démarches.

✓ **Composition du COPIL**

L'association **RANA** soulève le fait qu'un partenaire important a été oublié dans la composition du COPIL : La CNR.

La CNR dispose d'une concession à l'aval du pont de Bassy. Elle doit effectuer des travaux de curages afin de prévenir toute inondation de la route. Les modalités de cet entretien obligatoire sont évoquées : cette année, les travaux d'envergure engagés par la CNR posent problème pour la reproduction et la survie, à moyen terme, de la plus grande population de grenouille rousse du département située sur le site. La concertation et la mise en place d'un dialogue entre les partenaires concernés devrait permettre une intervention moins impactante et mieux coordonnée à l'avenir.

### ESPACE D'ÉCHANGES – DOCUMENTS EN LIGNE

Un espace membre dédié aux membres du COPIL N2000 a été créé sur le site internet du SMECRU ([www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com)). Les modalités d'accès vous seront transmises à part.

Vous y trouverez :

- Comptes-rendus de réunions et documents de séances
- Rapports provisoires et finaux
- Calendrier des prospections de terrain du prestataire

Vous pourrez également y déposer des documents et éléments à prendre en compte dans l'étude. Merci alors d'en informer la chargée de mission ([smecru@gmail.com](mailto:smecru@gmail.com)).

### INVITATION AUX INVENTAIRES DE TERRAIN

**TESELA**, qui réalisera les prospections de terrain, souhaite associer les experts locaux qui le désirent à ces expertises, afin de bénéficier de leur connaissance et expérience du terrain.

Le **calendrier de ses prospections** selon les secteurs prospectés ou les thèmes de prospection, sera diffusé sur votre espace membre. Ainsi, les personnes désirant participer aux prospections, ou attirer l'attention du prestataire sur des espèces, enjeux, activités particulières, pourront le contacter.

Le calendrier diffusé sera 'à la semaine' et sera régulièrement mis à jour. Le jour exact des prospections sera défini en fonction des conditions météorologiques. Il vous appartiendra donc de contacter le prestataire pour convenir d'un rendez-vous et d'une date précise (TESELA - Jean-Philippe QUITTARD - jpquittard@tesela.fr - 09 81 95 85 68).

### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

- Cet été, sur le terrain pour ceux qui désirent y apporter leur contribution !
- Cet automne, pour les **réunions de concertation** (sous réserve de modification) :
  - o réunions des **propriétaires et exploitants** prévues le :
    - jeudi 17 novembre 2011 de 20h30 à 22h
    - mardi 22 novembre 2011 de 18 à 20h
    - samedi 26 novembre 2011 de 10 à 12h
  - o réunion des **usagers** prévue le jeudi 24 novembre 2011 à 18h30

Les propriétaires et associations d'usagers seront préalablement contactés par téléphone.

Un affichage d'invitation à la réunion 'usagers' sera effectué dans les communes concernées par le périmètre d'étude.

- **Prochain COPIL** prévu en décembre 2011 (semaine 50)